

Débat d'orientations budgétaires 2026



Conseil communautaire du 27 janvier 2026



TABLE DES MATIERES

BILAN 2025 (PROVISOIRE)	3
BUDGET GENERAL.....	3
BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES.....	6
BUDGET ANNEXE SANTE.....	7
BUDGET AUTONOME SPANC.....	8
BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES.....	8
BUDGET ANNEXE ENTREPRISE.....	10
BUDGET ANNEXE ECOBATYS.....	12
BUDGET ANNEXE LOGEMENT.....	13
BUDGET AUTONOME PHOTOVOLTAÏQUE.....	14
ELEMENTS DE CONTEXTE	15
LE CONTEXTE NATIONAL.....	15
LE CONTEXTE LOCAL.....	16
LA SANTE FINANCIERE DE L'EPCI	17
UNE EPARGNE ET UNE CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT A SURVEILLER.....	17
UN DESENETTEMENT QUI SE POURSUIT.....	18
LA COURBE D'EXTINCTION DE LA DETTE.....	19
UNE STRUCTURE DE LA DETTE SAINTE.....	20
UNE TRESORERIE FRAGILISEE PAR LA CHARGE DES TERRAINS AMENAGES A VENDRE.....	20
CE QU'IL FAUT RETENIR.....	21
LE CADRAGE BUDGETAIRE	22
LA LETTRE DE CADRAGE.....	22
LE CALENDRIER DE PREPARATION BUDGETAIRE.....	24
SYNTHESE DES TRAVAUX COMMISSIONS THEMATIQUES	24
BUDGETS 2026 : CHIFFRES CLES ET PERSPECTIVES	24
BUDGET GENERAL.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
BUDGET ANNEXE SANTE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
BUDGET AUTONOME SPANC.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
BUDGET ANNEXE ENTREPRISE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
BUDGET ANNEXE LOGEMENT.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
BUDGET AUTONOME MOBILITES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LES PROJECTIONS PLURIANNUELLES	24
BUDGETS 2026 : LES RESSOURCES HUMAINES	25
MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'ECONOMIES BUDGETAIRE	29
SYNTHESE DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026	29



Bilan 2025 (provisoire)

Budget général

BUDGET GENERAL	Fonctionnement	Investissement	Restes à réaliser
Dépenses	15 499 580,78	4 268 843,83	1 304 586,00
Recettes	15 466 712,05	4 087 157,00	318 868,00
Résultat de l'exercice	-32 868,73	-181 686,83	-985 718,00
Résultat reporté	4 037 414,79	1 607 268,61	
Résultat de clôture	4 004 546,06	1 425 581,78	
Résultat global (fonctionnement+investist)			5 430 127,84
Résultat global (fonctionnt+investist+restes à réaliser)			4 444 409,84

➤ Section de fonctionnement



➤ Un quasi-équilibre en trompe l'œil en raison de nombreuses recettes conjoncturelles.

Recettes de fonctionnement décalées et exceptionnelles en 2025

Participation financière MSICTOM déplacements plateformes	17 947,31
Subventions conseiller numérique 2026 et 2027	30 000,00
Dégrèvements taxe foncière coglidou	3 099,00
Acompte 50% subvention fonds vert	32 675,00
Avance subvention atlas de la biodiversité	71 635,15
avance subventions pacte culturel	42 000,00
subvention exceptionnelle ludothèque itinérante	20 000,00
prise en charge salaires par ZA	57 628,78
	274 985,24

En réalité, la section de fonctionnement affiche un déficit structurel important (de l'ordre de - 300 K€) nécessitant des mesures correctives pour préserver les grands équilibres (CAF, trésorerie, excédent de fonctionnement capitalisé) et ne pas hypothéquer l'avenir financier de l'EPCI.



L'excédent de fonctionnement reporté demeure solide à 4 millions d'€ fin 2025.

Sur la mandature, il a augmenté de 2 745 K€ à 4 004 K€.

➤ Des taux d'exécution satisfaisants

Chapitres dépenses	BP 2025 (en K€)	CFU 2025 (en K€)	écart (en K€)	taux d'exécution
011 - charges à caractère général	3 184	2 929	-255	92,0%
012 - charges de personnel	6 614	6 477	-137	97,9%
65 - autres charges de gestion courante	2 311	2 159	-152	93,4%
66 - charges financières	170	163	-7	95,9%
TOTAL DEPENSES REELLES	15 720	15 501	-219	98,6%
Chapitres recettes	BP 2025 (en K€)	CFU 2025 (en K€)	écart (en K€)	taux d'exécution
70 - Produits des services	683	697	+14	102,0%
73 - Impôts et taxes	4 889	4 901	+12	100,2%
731 - Fiscalité locale	3 824	3 896	+72	101,9%
74 - dotations, subventions, participations	4 473	4 579	+106	102,4%
75 - autres produits de gestion courante	257	195	-62	75,9%
TOTAL RECETTES REELLES	15 123	15 467	+344	102,3%

Déficit prévisionnel = - 597 K€

Dépenses en moins = 219 K€

Recettes additionnelles = 344 K€

Déficit réel = - 33 K€



➤ **Une section d'investissement positive**

Après restes à réaliser, l'exercice 2026 démarre avec un excédent de + 439 864.78 €.

○ **Les principales réalisations**

Projet	Réalisé 2025
Bretagne Très haut débit	477 043 €
Matériels service voirie	389 096 €
Investissement voirie	969 175 €
GTB	335 171 €
Maison santé Tremblay	1 013 565 €
Rénovations logements	226 313 €

○ **Les principaux restes à réaliser**

Projet	Réalisé 2025
Fonds de concours versés aux communes	530 671 €
Aménagement Régalante	86 400 €
Elaboration PLUi	143 739 €
Etude développement récréature	38 739 €
Réfection toiture PSS	71 561 €



Budget annexe ordures ménagères

ORDURES MENAGERES	Fonctionnement	Investissement	
Dépenses	3 304 480,78		
Recettes	2 810 379,03		
Résultat de l'exercice	-494 101,75		
Résultat reporté	509 105,16		
Résultat de clôture	15 003,41		

- Un résultat de clôture « normal » (+15 K€) suite à correction d'un décalage de facturation fin 2024.
- **Une participation du budget général à hauteur de 23 996.59 € en 2026 pour équilibrer le budget (17 505 € en 2025).**
- **Une prise en charge des impayés par le SMICTOM à compter de 2024.**



Le stock antérieur demeure toutefois important : 61 918 €







Budget annexe santé


POLES SANTE	Fonctionnement	Investissement	Restes à réaliser
Dépenses	352 729,02	1 271 726,27	72 471,00
Recettes	387 110,93	653 504,96	945 147,00
Résultat de l'exercice	34 381,91	-618 221,31	872 676,00
Résultat reporté	0,00	-283 822,19	
Résultat de clôture	34 381,91	-902 043,50	
Résultat global (fonctionnt+investist)			-867 661,59
Résultat global (fonctionnt+investist+restes à réaliser)			5 014,41

- Une section de fonctionnement bien orientée en raison de l'absence de vacance en 2025 et d'un rattrapage sur la facturation des charges locatives (coût de l'augmentation des énergies répercuté un an après).

 - L'exercice 2026 sera moins favorable en raison du départ à la retraite d'un médecin sur la maison de santé de Antrain, ce qui va entraîner une vacance locative.
 -  Le modèle actuel, qui vise à un équilibre, peut supporter une vacance des locaux de 13%.

 - Une section d'investissement déficitaire de 40 K€ en tenant compte des restes à réaliser.
 - Cause principale : avenant travaux sur la MS Tremblay à hauteur de 53K€.

 -  Une nécessaire affectation du résultat de fonctionnement reporté à la section d'investissement (C/1068).

 -  L'aménagement du sas de la MS de St Brice, prévu en 2026 pour un montant HT de 82 200 €, devra faire l'objet d'un emprunt.
- Il en va de même pour l'aménagement du sas de la MS de Antrain pour 23 561 € HT.



Budget autonome SPANC

ASSAINISSEMENT CCMB	Fonctionnement	Investissement	
Dépenses	93 225,06	1 207,20	0,00
Recettes	172 071,80	3 217,04	0,00
Résultat de l'exercice	78 846,74	2 009,84	0,00
Résultat reporté	148 844,23	21 900,78	
Résultat de clôture	227 690,97	23 910,62	
Résultat global (fonctionnt+investist)			251 601,59
Résultat global (fonctionnt+investist+restes à réaliser)			251 601,59

- **Un modèle économique avec un résultat d'exploitation d'environ 40 K€ (effectif complet) → révision politique tarifaire ?**

Budget annexe zones d'activités

ZONES ACTIVITE	Fonctionnement	Investissement	Restes à réaliser
Dépenses	3 928 937,02	3 437 732,12	0,00
Recettes	3 948 653,55	3 686 302,77	0,00
Résultat de l'exercice	19 716,53	248 570,65	0,00
Résultat reporté	273 027,89	-3 339 887,33	
Résultat de clôture	292 744,42	-3 091 316,68	
Résultat global (fonctionnt+investist)			-2 798 572,26
Résultat global (fonctionnt+investist+restes à réaliser)			-2 798 572,26



- **Un stock de terrains aménagés à vendre conséquent (3 389 K€) qui pèse sur la trésorerie de l'EPCI (+ 1.5 M€ au 01/01/2026 contre + 3M€ au 01/01/2025) → nécessité de commercialiser rapidement un maximum de terrains.**



➤ Les ventes sous compromis au 01/01/2026 (total 442 183 €)

ZONE9 000	Acquéreur	Surface	Prix au m ²	Prix de vente HT
ST REMY	Sarl Alex BARBE	847 m ²	18 €	15 246 €
GOURNERIE	Sarl transports POMMEREUL	6 808 m ²	35 €	238 280 €
ST EUSTACHE	BATIMATEL	1 213 m ²	35 €	42 455 €
LA CARREE	HB NUTRITION	1 500 m ²	6 €	9 000€
LA CARREE	SAS INDIGO FINANCE	1 281m ²	6 €	7 686 €
LA CARREE	Transports GUERIN	1 500 m ²	6 €	9 000 €
ST REMY	Sarl Pierre TERRE MACONNERIE	1 402 m ²	18 €	25 236 €
LA GARE	Commune St Germain	7 940 m ²	12 €	95 280 €



➤ Un budget excédentaire après commercialisation de l'ensemble des lots.

ZONE	Dépenses	Subventions	TA versé (simulation)	Prix de production au m ² (sans TA)	Prix de production au m ² (avec TA)	Prix de vente au m ²	Ventes m ² surface restantes (en €)	Ventes réalisées (en €)	Solde prévisionnel (en € sans TA)	Solde prévisionnel (en € avec TA)
ZA SAINT EUSTACHE 2	3 827 666,51 €	404 397,40 €	350 304,00 €	30,82 €	31,61 €	35 (moyenne)	3 306 970,00 €	0,00 €	116 299 €	- 234 004 €
ZA DE LA GARE	481 832,43 €	232 375,73 €	29 197,25 €	10,05 €	8,87 €	12,00 €	184 884,00 €	75 320,00 €	- 10 747 €	- 39 944 €
ZA DE LA CROIX ROUGE	986 992,52 €	605 733,05 €	68 888,88 €	6,99 €	5,73 €	24,00 €	367 056,00 €	317 571,17 €	-303 367 €	-372 256 €
ZA DE LA GOURNERIE	427 170,22 €	69 261,00 €	48 137,28 €	19,45 €	16,84 €	40,00 €	643 930,00 €	39 024,00 €	- 325 044 €	- 373 182 €
ZA DE LA SORTOIRE	376 989,84 €	71 525,19 €	9 840,00 €	13,13 €	12,13 €	18,00 €	176 598,00 €	0,00 €	128 866 €	119 026 €
TOTAL	6 100 651,52 €	1 383 292,37 €	506 367,41 €				4 679 438,00 €	431 915,17 €	485 984 €	992 351 €





Budget annexe entreprise

ANNEXE ENTREPRISE			
Dépenses	303 280,61	221 556,86	0,00
Recettes	307 710,70	237 446,54	0,00
Résultat de l'exercice	4 430,09	15 889,68	0,00
Résultat reporté	503,67	684 325,68	
Résultat de clôture	4 933,76	700 215,36	
Résultat global (fonctionnt+investist)			705 149,12
Résultat global (fonctionnt+investist+restes à réaliser)			705 149,12

-
- **Une section de fonctionnement qui s'équilibre grâce à une participation du budget général de 35 000 € en 2025.**

Participations antérieures : 2024 = 65 000 €

2023 = 70 000 €

2022 = 100 000 €

2021 = 115 390 €

La participation du budget général tend à diminuer car, suite à la vente de certains bâtiments (ADAF, restaurant Montours, coccimarket St Etienne,...), les amortissements sont moins importants que par le passé.

- **Des loyers (182 K€) en équilibre avec les annuités d'emprunt (176 K€).**
- **Un excédent d'investissement capitalisé important (700 K€) en l'absence de projet majeur ces dernières années sur le budget et en raison des amortissements passés importants.**





Budget annexe ecobatys

ECOBATYS	Fonctionnement	Investissement	Restes à réaliser
Dépenses	59 774,09	81 631,13	0,00
Recettes	67 104,23	53 266,43	0,00
Résultat de l'exercice	7 330,14	-28 364,70	0,00
Résultat reporté	27 417,89	37 815,51	
Résultat de clôture	34 748,03	9 450,81	
Résultat global (fonctionnt+investist)			44 198,84
Résultat global (fonctionnt+investist+restes à réaliser)			44 198,84

- Un loyer de 12 096 € annuel qui ne couvre pas l'annuité d'emprunt de 15 577 €.
- Le budget est clôturé au 31/12/2025 et transféré dans le budget annexe entreprise.
- La reprise des excédents, de fonctionnement en particulier devrait permettre de ne pas avoir de participation du budget général sur le budget annexe entreprise en 2026.





Budget annexe logement

ANNEXE LOGEMENT			
Dépenses	349 102,14	388 667,59	12 708,70
Recettes	298 269,53	189 722,02	72 012,00
Résultat de l'exercice	-50 832,61	-198 945,57	59 303,30
Résultat reporté	15 320,31	323 105,93	
Résultat de clôture	-35 512,30	124 160,36	
Résultat global (fonctionnt+investist)			88 648,06
Résultat global (fonctionnt+investist+restes à réaliser)			147 951,36

- **Une section de fonctionnement structurellement déficitaire en raison des amortissement (127 K€ net).**

L'excédent de fonctionnement 64 K€ repris en 2022 à la clôture du budget annexe cœurs de bourg est désormais consommé.

- **Ce budget prend en charge le poste de gestion locative et une partie du service maintenance pour l'entretien des logements à hauteur d'environ 50 K€ chaque année. Nécessité d'une participation du budget général à compter de 2026 (retour à la situation de 2021 avec une participation de 45 000 €).**

- **A noter toutefois que les loyers encaissés (240 K€) couvrent largement l'annuité des emprunts (141 K€)**

- **En section d'investissement, le programme de rénovation et d'entretien de logements 2025, réalisé à hauteur de 226 K€, a été autofinancé grâce aux excédents d'investissement capitalisés.**



- **Après restes à réaliser, l'enveloppe disponible n'est plus que de 88 K€ → nécessité de financer les futurs investissements par emprunt ou par la vente d'une partie du parc.**

- **5 emprunts s'achèvent en 2026, pour une annuité totale de 35 000 €**



Budget autonome photovoltaïque

PHOTOVOLTAIQUE	Fonctionnement	Investissement	
Dépenses	5 193,43	3 750,00	0,00
Recettes	12 210,44	5 117,32	0,00
Résultat de l'exercice	7 017,01	1 367,32	0,00
Résultat reporté	25 066,59	4 466,52	
Résultat de clôture	32 083,60	5 833,84	
Résultat global (fonctionnt+investist)			37 917,44
Résultat global (fonctionnt+investist+restes à réaliser)			37 917,44

- Ce budget est clôturé au 31/12/2025 et ses excédents incorporés au budget général.





Éléments de contexte

Le contexte national

- ✓ Un projet de loi de finance 2026 non voté à ce jour prévoyant un train de mesures d'économies mettant à contribution les collectivités locales, pénalisant en particulier les territoires industriels.

(version Sénat)

**INTERCOMMUNALITES
DE FRANCE**

L'ASSOCIATION

NOS ADHÉRENTS

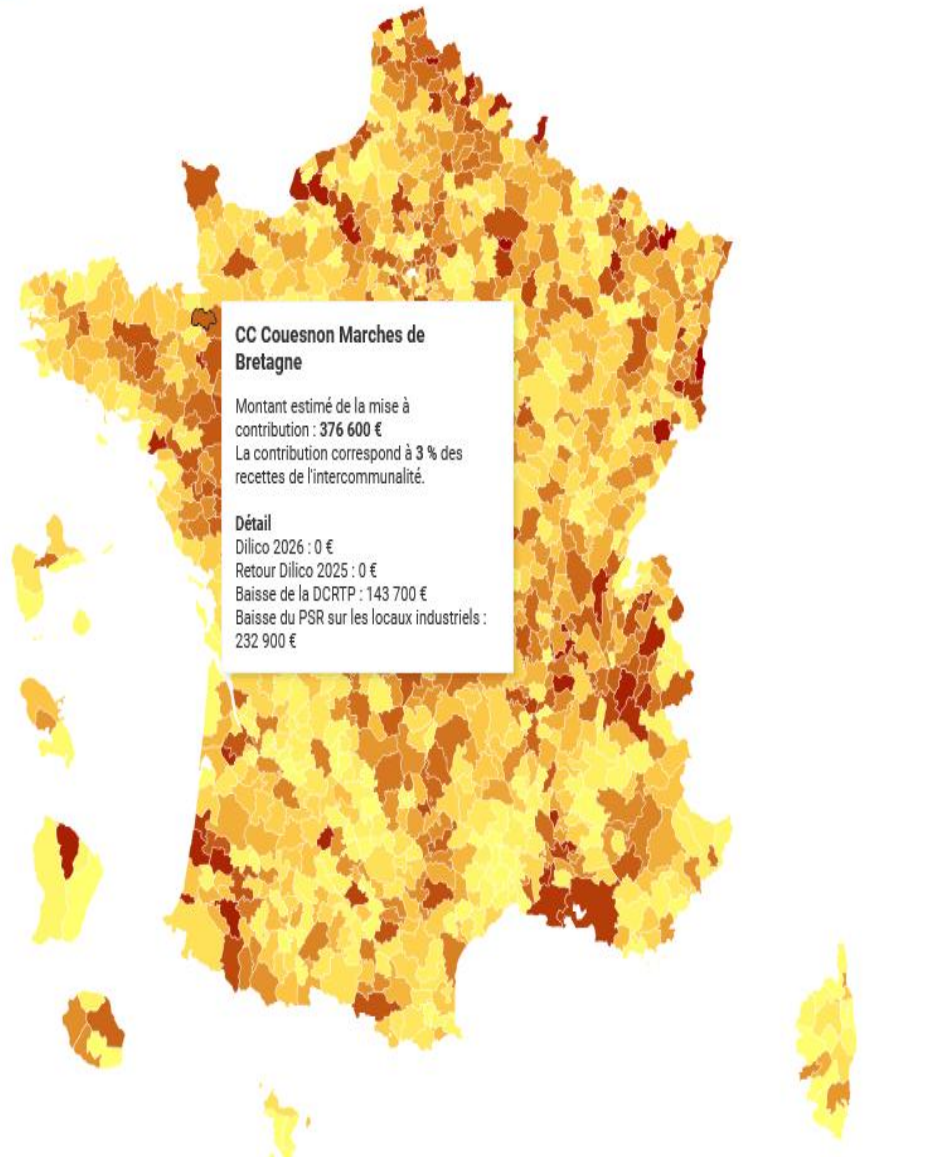
DOMAINES D'ACTION

L'INTERCOMMUNALITÉ

en % des recettes
réelles de
fonctionnement



3



Dans l'attente une Loi spéciale a été votée pour permettre la continuité de la vie de la Nation et le fonctionnement régulier des services publics dès le 1^{er} janvier 2026.



- **Poursuite en 2026 de l'augmentation progressive du taux de contribution employeurs à la CNRACL telle que prévue dans le décret n°2025-86 du 30 janvier 2025.**

Le taux de contribution employeurs à compter du 1^{er} janvier 2026 est de 37,65 % (incidence 88 K€/an à effectif constant).

Pour rappel, l'augmentation du taux de contribution employeurs est progressive jusqu'à atteindre 43,65 % en 2028.

- **Le Fonds vert, également appelé "fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires", verra son enveloppe réduite à 650 millions d'euros en 2026. Cette somme représente une baisse significative par rapport aux 1,5 milliard d'euros alloués en 2025.**
- **L'Anah bénéficiera en 2026 de 300 millions d'euros dans le cadre du Plan Initiative Copropriétés. Bien que l'agence assure avoir des "moyens conséquents" pour répondre à la demande, cette enveloppe est inférieure aux années précédentes. L'Anah prévoit d'abaisser le montant maximal de subvention par dossier pour gérer la demande croissante.**

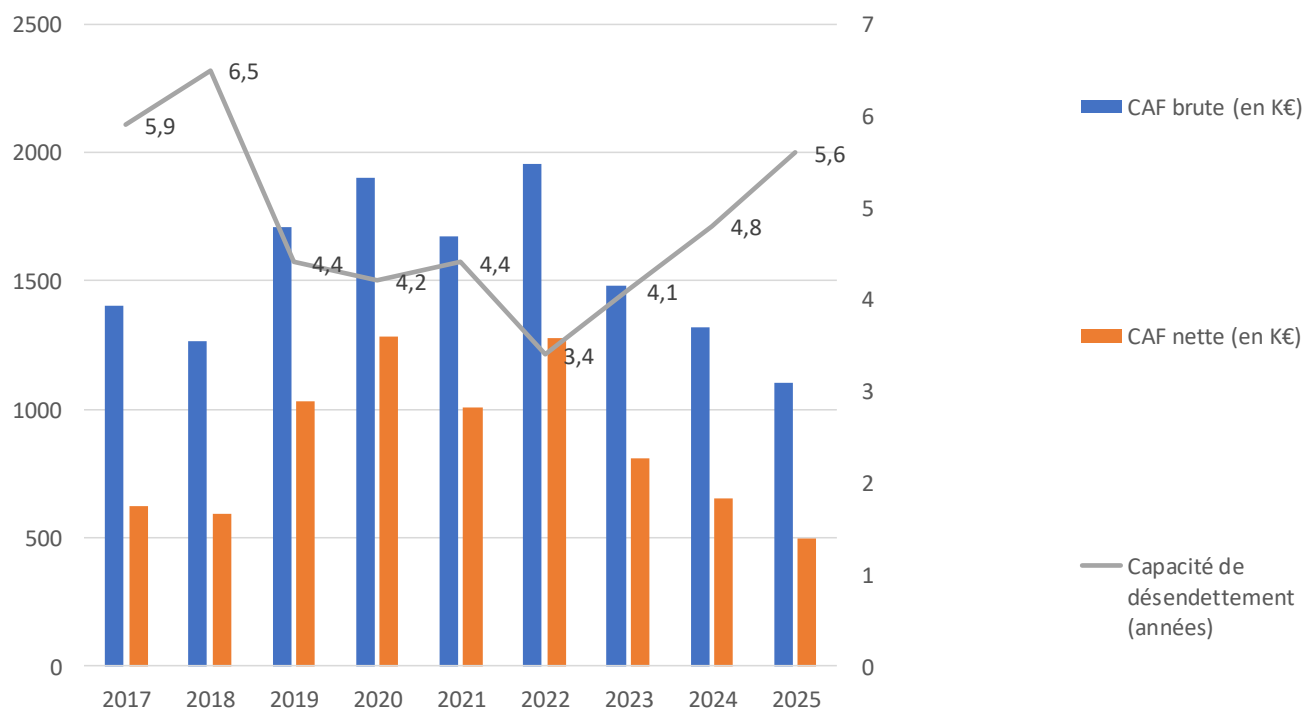
Le contexte local

- **De nouvelles politiques engagées**
 - **Mobilités**
 - **Atlas de la biodiversité**
- **De nouvelles politiques en cours d'élaboration ou de développement**
 - **Pays d'Arts et D'Histoire (PAH)**
 - **Nouvelles microcrèches**




La santé financière de l'EPCI

Une épargne et une capacité d'autofinancement à surveiller



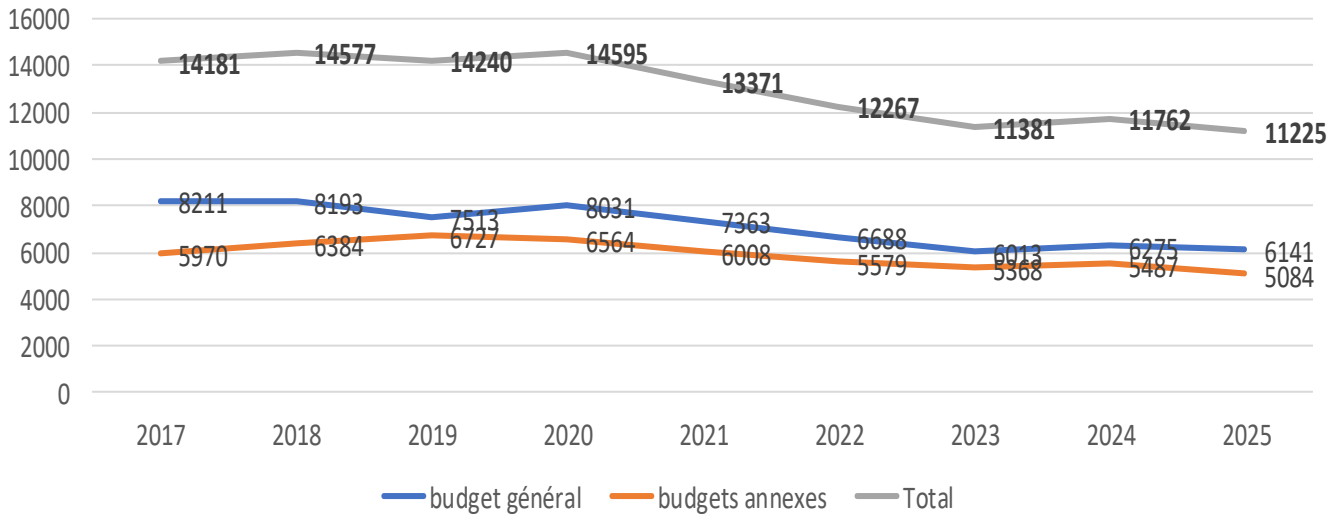
 Fin 2025, la capacité de désendettement tous budgets confondus (sauf SPANC et photovoltaïque) est de 7,5 années.

 La CAF nette, établie pour 2025 à + 493 K€, serait proche de 0 sans les recettes exceptionnelles encaissées.



Un désendettement qui se poursuit

Evolution de la dette en K€



➤ **1 emprunt souscrit en 2025 :**

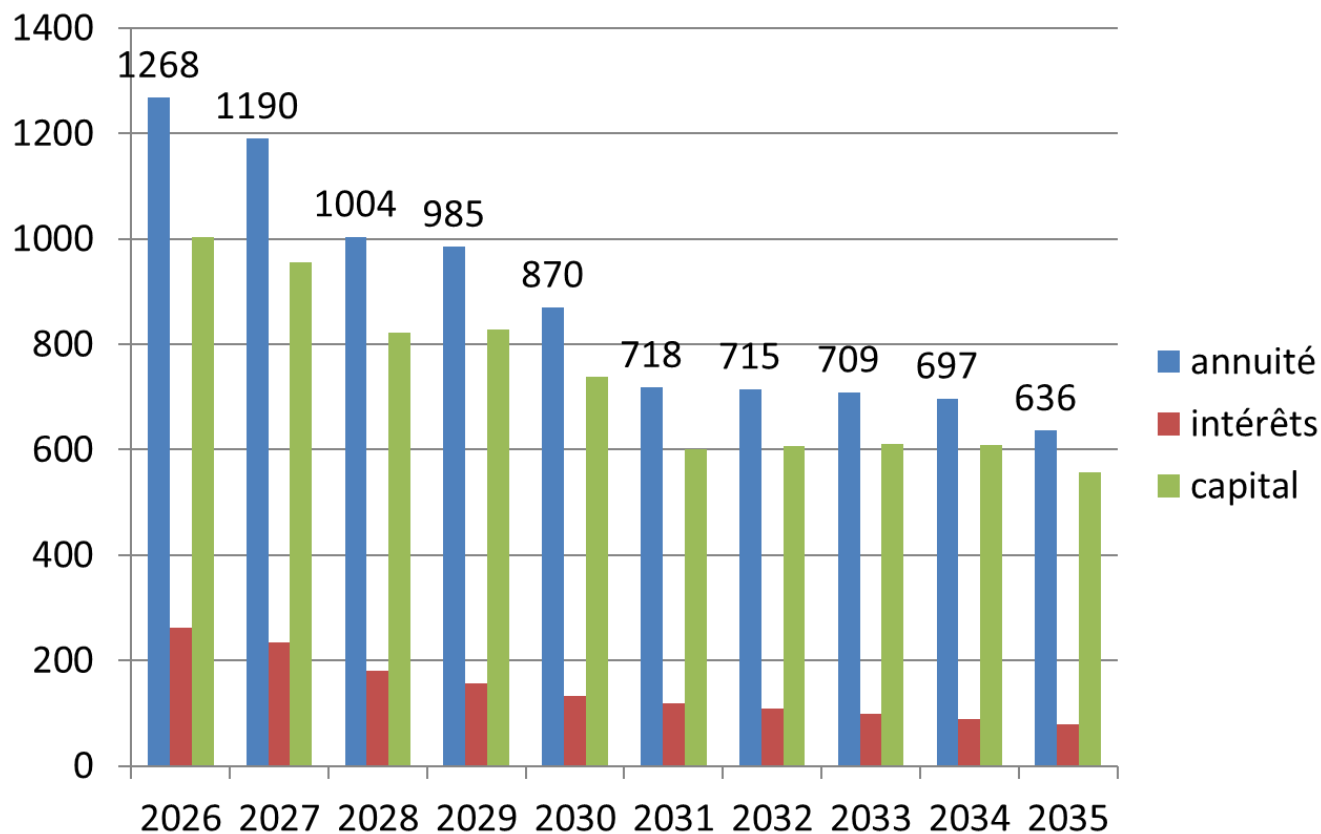
➤ **Participation 2025 Bretagne Très haut débit**
477 042 € / 30 ans / 3,78 % taux fixe

Sur la mandature, l'encours de la dette a diminué de 14,6 M€ à 11,2 M€ (- 23 %).





La courbe d'extinction de la dette



- **Une forte diminution des annuités sur les 6 prochains exercices (- 550 K€/an) qui ouvre une opportunité de contracter de nouveau emprunt.**

Pour des emprunts sur 20 ans au taux de 4%, c'est 7.4 M€ qui pourraient être empruntés sur les 6 prochaines années tout en maintenant la charge de la dette.

Au final on est assez proche du cadrage fixant le maximum d'emprunt nouveaux à 1 M€/an.



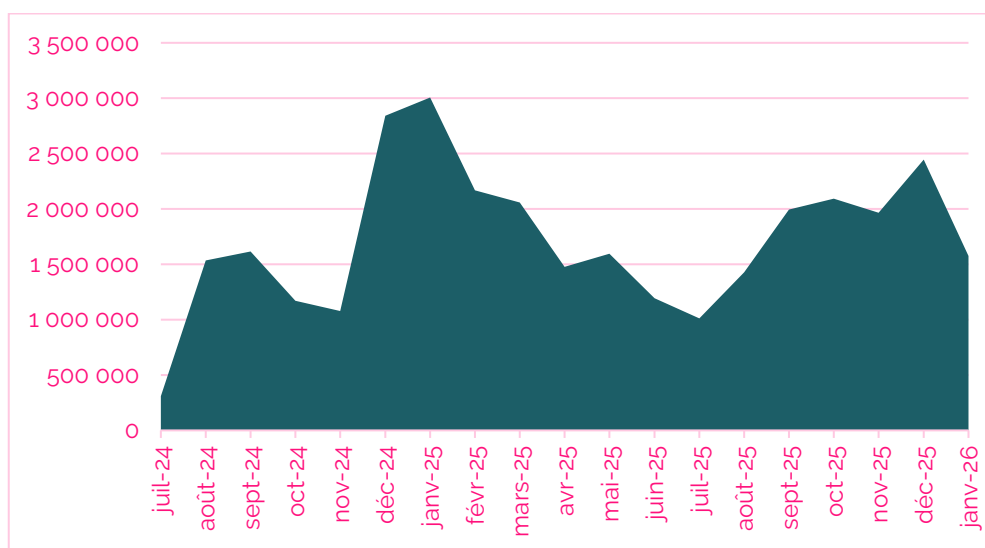


Une structure de la dette saine

BUDGET	Part taux fixes	Part taux révisables	Part taux variables
Général	92,4 %	7,6 %	0 %
Ecobatys	0 %	100 %	0 %
Entreprise	54,5 %	5,3 %	40,2 %
Logement	24,7 %	65,4 %	9,9 %
Santé	95,8 %	0 %	4,2 %

Une trésorerie fragilisée par la charge des terrains aménagés à vendre

juil-24	309 875
août-24	1 533 805
sept-24	1 615 406
oct-24	1 169 745
nov-24	1 079 091
déc-24	2 842 752
janv-25	3 006 264
févr-25	2 169 191
mars-25	2 059 226
avr-25	1 477 804
mai-25	1 596 900
juin-25	1 192 703
juil-25	1 012 507
août-25	1 428 013
sept-25	1 995 789
oct-25	2 091 936
nov-25	1 965 829
déc-25	2 446 744
janv-26	1 573 881





Ce qu'il faut retenir

FORCES

- ✓ Un excédent de fonctionnement reporté solide
- ✓ Une dette maîtrisée
- ✓ Une structure de la dette saine

FAIBLESSES/POINTS DE VIGILANCE

- ✓ Un contexte budgétaire et fiscal contraint et incertain
- ✓ Une section de fonctionnement structurellement déficitaire
- ✓ Niveau d'épargne en recul et qui appelle à vigilance
- ✓ Levier fiscal inopérant (taux élevés, perte d'autonomie)
- ✓ Une trésorerie fragilisée





Le cadrage budgétaire

La lettre de cadrage

➤ **Section de fonctionnement**

Comme l'an passé, il est demandé à chacun **d'étudier toutes les pistes d'économies possibles et d'efficience des dépenses et/ou d'optimisation des ressources.**

Des propositions en ce sens devront être présentées via une note.

Cette logique et volonté d'optimisation, ne se traduisent pas une philosophie dite du « rabout » consistant à réduire de manière systématique et mécanique les dépenses.

Il est souhaité que, dans un rapport de confiance, chacun puisse proposer des pistes d'optimisation.

Toute évolution des dépenses et recettes par article devra faire l'objet un commentaire argumenté permettant d'explicitier les évolutions.

Les crédits à prendre en compte par rapport à une « non hausse » des dépenses sont ceux figurant au Budget Primitif 2025 et non du compte financier unique 2025.

La règle consistant à prendre en référence les crédits figurant au CFU pour l'élaboration du budget de l'exercice suivant peut en effet avoir pour effet « pervers » d'inciter à consommer tous crédits prévus afin de maintenir le même niveau de dépense l'année suivante.

En ce qui concerne les charges de personnel, elles seront établies sur la base des effectifs constants pour les emplois permanents (pas de création de nouveaux emplois permanents mais possibilité de pourvoir les postes existants disponibles).

Afin d'assurer une gestion la plus prévisionnelle possible des finances communautaires, il est demandé de transmettre, à titre d'information, les éléments d'évolution des budgets en section de fonctionnement pour les années à venir. (horizon 3 années minimum)

Les subventions aux associations

Une vigilance particulière devra être apportée d'une part aux réserves bancaires des associations demandeuses et d'autre part à l'effet levier des subventions accordées

Concernant les subventions dédiées à des évènements, ces subventions devront dorénavant indiquer un montant pour lequel il sera également indiqué un pourcentage correspondant de la subvention par rapport à la dépense.



Le montant final de la subvention versée sera par application de la réalité de la dépense effectuée au taux de subvention votée, sans pouvoir dépasser le montant prévisionnel de la subvention.

➤ **Section d'investissement**

Un montant maximal d'emprunt 2026 pour la CdC d'un million d'euros.

➔ Afin d'apprécier cette capacité, il est demandé pour chacun des investissements de préciser le montant d'emprunt éventuellement fléchés.

Mise en place d'Autorisation de Programme (AP) et de Crédits de paiement (CP):

- Afin d'envisager de lisser les dépenses d'un programme sur plusieurs exercices budgétaires, il est demandé de préciser le calendrier le plus détaillé de l'opération si cette dernière était réalisée sur plusieurs années.

- De manière plus générale, chaque programme devra être accompagné d'un calendrier prévisionnel d'exécution (date de début et de fin).

Programmation pluriannuelle des investissements

Afin de permettre à la Communauté de Communes de bâtir et d'adapter sa politique d'emprunt et sa stratégie financière, il est demandé d'établir dans la mesure du possible un programme pluriannuel d'investissement (au moins sur les trois prochains exercices).

Chiffrage des coûts de fonctionnement

Chaque opération nouvelle d'investissement nouveau doit être accompagnée du chiffrage du fonctionnement annuel généré (recettes et dépenses).

Subventions et projets

Pour chacun des projets d'investissement, il devra être démontré que le maximum de subventions a été recherché en indiquant pourquoi les subventions (Etat, département, Région, Europe) ne peuvent être sollicitées

La commission finances vérifiera ces deux points.





Le calendrier de préparation budgétaire

- **Novembre 2025** : diffusion note de contexte et de cadrage budgétaire
- **Novembre/Décembre** : travaux commissions thématiques / propositions budgétaires
- **15 décembre 2025 à 18 h** : Commission Finances pour les orientations RH
- **13 janvier 2025 à 18 H** : Commission Finances pour la préparation du DOB
- **15 janvier 2025 à 9 H** : Bureau Communautaire pour la préparation du DOB
- **27 janvier 2026 à 18H30** : Conseil Communautaire DOB
- **28 janvier au 13 février 2026** : rencontres directions + arbitrages
- **12 février 2026 à 9 H** : Bureau communautaire
- **24 février 2026 à 9 H** : Bureau communautaire : projets budgets 2026
- **24 février 2026 à 18 H** : Commission finances : CFU 2025 + projets budgets 2026
- **10 mars 2026 à 18H30** : Conseil Communautaire : CFU 2025 + budgets 2026

Synthèse des travaux commissions thématiques

Partie en cours d'élaboration

Budgets 2026 : chiffres clés et perspectives

Partie en cours d'élaboration

Les projections pluriannuelles

Partie en cours d'élaboration





Budgets 2026 : les ressources humaines

Effectifs	2023	2024	2025	2026
Emplois au 1 ^{er} janvier	119	155	163	163

Prévisionnel	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Dépenses chapitre 12	5 358 600,00	6 611 654,00	6 718 384,00	6 969 892,00
Recettes Chapitre 13	151 396,00	125 000,00	159 824,00	

	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2025	CFU 2026
Dépenses chapitre 12	5 187 752,28 TR: 96,81 %	6 488 004,84 TR : 98,12 %	6 536 287,74 TR : 97,29 %	
Recettes Chapitre 13	204 034,78	114 671,69	149 930,89	

➤ Une évolution de +0.7 % entre 2024 et 2025 (CFU)

Résultat 31/12/25	CFU 2025	TAUX DE REALISATION
Budget général	6 462 324,39	TR : 97,71 %
Budget assainissement	73 863,35	TR : 70 %
Dépenses chapitre 12	6 536 287,74	TR : 97,29 %

➤ Le taux de réalisation du budget Assainissement est faible en 2025, principalement en raison du départ d'un agent en mars (remplacé seulement en septembre) et de la suppression, à partir de juillet, d'un poste d'assistante SPANC à temps non complet (17h50).

Les éléments financiers impactant le budget général 2026 :

1. Impact du PLF

Depuis 2025, le taux de cotisation CNRACL supporté par les employeurs publics augmente chaque année.

Il était de **34,65 % en 2025** et atteindra **43,65 % en 2028**.

Pour **2026**, une nouvelle hausse de **3 points** est prévue, générant pour CMB une charge employeur d'un montant estimé à **88 000 €**.

2-Investissement dans un nouveau logiciel ressources humaines = **26 000 €**



3- Provisionnement des comptes épargne-temps (CET) = 40 000 €

Un renforcement des provisions est nécessaire afin de se conformer aux **prescriptions de la Chambre régionale des comptes**. C'est une obligation comptable de provisionner les jours de repos non pris par les agents qui ont été stockés (Valeur A=150 € B=100€ C=83 €)

4-La participation obligatoire de l'employeur à la complémentaire santé à compter du 1^{er} janvier 2026 : (40 agents *15 € par mois*12= 7 200 €)

5-Effets des 2 emplois sur le budget de la masse salariale 2026 : Atlas de la biodiversité et mobilité = 77 097 €

6-le GVT est estimé à 2 % de la masse salariale = 120 100 €

7- L'EPCI est assujéti au versement mobilité sur ses effectifs, tel qu'instauré par la Région et la CMB, aux taux respectifs de 0,08 % et de 0,55 % des rémunérations brutes non chargées.

Cette assiette comprend l'ensemble des effectifs, y compris les élus affiliés au régime de sécurité sociale = 28 500 €





PREVISIONNEL DEPENSE MASSE SALARIALE TOTALE HORS BESOIN RH NOUVEAUX

	DEPENSES RH
COUT SALAIRE PERSONNEL	6 112 276
Besoins saisonniers (CEE inclus)	268 466
GVT (2%)	120 100
Gratification de stage	5 000
Financement BAFA	9 800
Amendes FIFPH	10 000
Assurance groupe	222 000
Chèques déjeuner	160 000
Forfait mob durable/indemnité télétravail/cet	3 000
COS	30 750
Versement mobilité	28 500
BUDGET PREVIS GENERAL	6 969 892, 00
BUDGET ASSAINISSEMENT	85 673,00

- Cela représente une augmentation de + 3.7% de BP à BP.





Les Besoins RH nouveaux sollicités en 2026

Les directions	Les emplois
Direct Culture/lecture publique/sport/touris	Stage : Accueil d'un étudiant en master 2 culture et transition de septembre 2026 à juin 2027
Direct Culture/lecture publique/sport/touris	Chef de projet pays d'art et d'histoire à créer en 2027 ? Financé 2 ans prolonger à partir de fin novembre 2026 le chef de projet labellisation ?
Direct Culture/lecture publique/sport/touris	2 demandes de stage (deux demandes en cours de 4 mois) ou 1 sur 2
Direct Culture/lecture publique/sport/touris	Prolongation PVD en 2027 ? Discussion sur le dispositif en cours,
DGA Ressources	Stage 9 semaines en RH avril à début juin 2026
Direction de la cohésion sociale	la jeunesse Evolution du poste 18/35ème à un temps plein (pour ouverture en soirée des équipements, développement des projets 14 ans et +) + 14 857,49 €/an Recette jusqu'à 50% de 14857,49
Direction de la cohésion sociale	Harmonisation des temps de travail des animateurs des p'tits gallos (égalité entre les agents et pratiques professionnelles) ou à défaut À défaut de passage des p'tits gallos à 23 h annualisé +78 heures (13*6 heures d'analyse de la pratique) d'heures complémentaires
Direction de la cohésion sociale	Création d'un poste de 23 heures à Perceval (une moyenne de 20 enfants sont sur la liste d'attente tous les mercredis, pour permettre d'accueillir 12 enfants supplémentaires chaque mercredi

Avis de la commission finances du 16 décembre 2025 : établissement d'un moratoire sur tout recrutement pour l'année 2026, à l'exception des recrutements s'effectuant à poste à charge constante.



Mise en œuvre d'un plan d'économies budgétaire

Partie en cours d'élaboration

Synthèse des orientations budgétaires 2026

Partie en cours d'élaboration

